

RÉSOLUTION

Berne, le 19 novembre 2021

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S DE L'USS

DÉCLARATION DE SOUTIEN AUX GRÉVISTES DE SMOOD

Le personnel de Smood livre au quotidien des repas et des produits de Migros, de McDonalds et d'autres restaurants dans des conditions de travail extrêmement difficiles : bas salaires, frais de déplacement sous-estimés, gestion opaque des pourboires par l'entreprise, saisie du temps de travail déficiente.

Malgré plusieurs sollicitations pour dialoguer avec la direction de Smood depuis début octobre, l'entreprise n'a pas daigné corriger les problèmes soulevés par les salarié-e-s. Elles et ils sont alors entrés en grève dans onze villes de Suisse romande pour se faire entendre.

Les délégué-e-s de l'Union Syndicale Suisse soutiennent unanimement le mouvement de grève lancé par les livreuses et les livreurs de Smood qui revendiquent de meilleures conditions de travail et le respect de la loi.

L'USS soutient les revendications des livreuses et livreurs en grève et demande concrètement à Smood de reconnaître et payer chaque heure travaillée, un défraiement correct de l'usage d'un véhicule privé, une planification des heures de travail en conformité avec la Loi fédérale sur le travail et le respect des droits syndicaux des livreuses et livreurs.

L'USS demande à Smood de s'asseoir à la table de négociations avec une délégation élue par les livreuses et livreurs accompagnés par des représentant-e-s des syndicats Unia et Syndicom.